

« Résilience des entreprises face aux crises » : la mobilité ne se réduit pas au seul transport

La crise sanitaire et ses conséquences économiques, sociales et financières, nous interpellent quant à la surreprésentation du transport pour appréhender les problèmes de mobilité dans les modes de fonctionnement des entreprises, confrontées à des perturbations quotidiennes ou à des contraintes récurrentes : pertes de temps liées à aux déplacements des personnels, ruptures des chaînes d'approvisionnement, difficultés d'approche des clients ...

Que révèle en effet cette crise, encore impensable au début de l'année 2020 ?

La réduction de 80% des possibilités de déplacement n'a pas réduit dans les mêmes proportions les activités individuelles et collectives grâce à l'utilisation massive des systèmes numériques alternatifs aux déplacements, comme le télétravail ou le télé-achat, et grâce au bon fonctionnement du transport de marchandises et de la logistique des livraisons, qui ont résisté au choc. Ainsi, dans l'environnement très perturbé par le confinement, un grand nombre d'entreprises ont pu réorganiser leurs activités en fonction des contraintes de mobilité, et trouver rapidement une autre forme d'équilibre...

Mais ces solutions « de crise » ont leurs limites... Le tout numérique peut entraîner d'autres risques, et tout le monde n'est pas en situation de télétravailler. L'agilité et la capacité d'innovation de l'entreprise sont très liées à la mobilité et à la vie sociale de l'entreprise, qui impliquent des liens présentsiels et pas seulement numériques... Dans une étude publiée en 2015 « La mobilité refondée avec le numérique » http://home.iesf.fr/offres/file_inline_src/752/752_pj_181217_165117.pdf, les Ingénieurs et scientifiques de France ont mis en évidence les potentialités d'adaptation des entreprises pour réaliser des économies de déplacements, tout en améliorant les conditions de mobilité de leurs personnels, de leurs clients et de leurs fournisseurs.

Les 60 expérimentations, conduites entre 2013 et 2016 dans le cadre d'un programme d'investissement « Bretagne Mobilité Augmentée » financé par l'ADEME, ont montré que le coût des déplacements pour l'entreprise, découlant de l'analyse précise de chacune de ses activités, était le plus souvent quatre ou cinq fois supérieur à celui décrit par son système comptable. Dans la majorité des cas, ces expérimentations ont mis en évidence que les déplacements étaient des révélateurs de dysfonctionnements organisationnels, et, comme pour les maladies, qu'il ne fallait pas confondre les symptômes avec les causes !

Publié en mars 2017, « **Le Manifeste pour réinventer la mobilité (*) du consortium BMA** » présente les enseignements à tirer des 60 expérimentations. A partir de situations concrètes, il présente les rapports entre les activités et les mobilités, les mécanismes par lesquels la mobilité physique et numérique renforce la performance ; il introduit de l'innovation au sein des activités ; il décrypte les mécanismes par lesquels il apparaît possible d'introduire un changement acceptable pour les individus, pour les organisations et pour l'environnement sociétal. Il modélise enfin une ingénierie d'intervention pour qu'une activité collective « manage » ses ressources de mobilité en prenant en compte les impératifs environnementaux et les modes de vie individuels et collectifs. Il révèle ainsi l'intérêt, pour l'entreprise, d'intégrer cette démarche dans l'élaboration de sa stratégie, en considérant la mobilité comme un vecteur de chaînes de valeur à la fois plus économes en ressources rares ou contraintes (comme l'énergie et le transport), et plus résilientes face aux crises. (*) http://preprod.all-in-web.fr/offres/doc_inline_src/752/Manifeste_Mobilite_170317.pdf

La mobilité est aujourd'hui une ressource vitale de l'entreprise, comme sa trésorerie !

(*) *Les informations relatives à la démarche d'ingénierie construite à partir des résultats d'expérimentation du programme « Bretagne Mobilité Augmentée » peuvent être obtenues auprès de Jean-Luc Hannequin (mail jl.hannequin@zetetique.eu) fondateur de la société Zététique.*